



Présents :

M. Lesigne, Vice-Président
H. Baptiste, G. Barles, C. Beaumont, C. Belzung, P. Boissé, L. Cailly, M. Caravanier, N. Cayrol, S. Chevalier,
A. Clément, S. Crogiez-Pétrequin, M. Desmedt, F. Lecaille, D. Maurel, J.-P. Monge, S. Mougin, Ph. Roingard,

Invités : I. Guillouet,

Excusés : D. Alquier, T. Boulay, A. Bousquet, R. Essi, M. de Ferrière, B. Foucher, Ph. Foucher, E. Fouquereau,
F. Gagnaire, D. Georgeault, A. Guihur, H. Maurel-Indart, J. Montharu, V. Puard, L. Séabra, S. Servais, P. Soullié,
F. Toupin, S. Trapp, P. Vendrix, H. Watier, J.-L. Yengue



M. Lesigne ouvre la séance à 14 h 10


1. **Présentation du projet d'équipe universitaire émergente « Education Ethique Santé » (EES) – annexe 1**

Emmanuel Rusch, Laurence Cornu-Bernot et Anne-Marie Lehr-Drylewicz présentent au conseil scientifique à l'aide d'un diaporama leur projet de constitution d'équipe de recherche sur le thème du « travailler ensemble et prendre soin ». (cf. annexe n°1)

Cette thématique relève d'une articulation entre plusieurs champs disciplinaires dont la santé et les sciences de l'éducation. Il s'agit d'une conception élargie du prendre soin, et de l'étude pratique et théorique de cette activité. L'approche est à la fois interdisciplinaire et transdisciplinaire.

Cette présentation a donné lieu à un échange autour notamment des publications dans le cadre des partenariats existants et sur les effectifs de chercheurs considérés.

Après un examen attentif et une réflexion collective, le conseil scientifique propose la création d'une équipe de recherche dite « émergente » pour les quatre ans restant du contrat d'établissement. Cette équipe bénéficiera d'une identification, d'un soutien financier et de la possibilité d'abriter des doctorants. Le conseil scientifique demandera un bilan d'étape à deux ans pour examen de l'avancement du projet et de ses perspectives dans le futur contrat.

 Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité sur la proposition de création d'une équipe de recherche émergente « Education Ethique Santé ».



2. Informations générales

- Utilisation des postes d'enseignants vacants à la rentrée 2014

Emmanuel Lesigne informe le conseil scientifique de l'adoption par le conseil d'administration de toutes les propositions pour lesquelles le CEVU et le CS avaient rendu un avis conforme. Il précise que pour le poste libéré par un départ à la retraite de MCF en mathématiques, le conseil d'administration n'a pas suivi l'avis du conseil scientifique. Enfin, le poste de musicologie 18-19ème siècles a été fléché sur ICD. Et l'avis du CS a été suivi pour le poste de MCF en sciences de l'éducation.

- Lancement du projet IDEX

Un nouvel appel à projets d'IDEX « investissements d'avenir – initiatives d'excellence » vient d'être lancé. L'idée émergente serait de présenter un projet commun avec les universités d'Orléans, Limoges, Poitiers et la Rochelle. Pour cela, quelques axes en recherche commencent à être identifiés comme les matériaux, l'eau, la santé, l'environnement, la Renaissance, les TICE.

- Appel à projet « cluster de recherche » par la Région Centre

Suite au bilan positif de ce programme d'animation scientifique autour de thématiques ciblées, le Conseil Régional a souhaité poursuivre ce type d'action. La gestion de ce nouvel appel à projets nommé « Réseaux Thématiques Recherches » a été confiée au PRES Centre Val de Loire Université. Le niveau de financement est en augmentation avec un budget de 300 000 € par an pour 4 à 6 réseaux, pour une durée de quatre ans. Emmanuel Lesigne précise qu'il sera possible de demander un renouvellement pour les clusters déjà existants.

- Lancement du nouveau Contrat Plan Etat Région 2015/2020

La lettre de cadrage du Premier Ministre fait ressortir cinq thématiques prioritaires dont l'enseignement supérieur et la recherche. Avec les services de l'Etat, la Région, et ses différents partenaires, l'université entre dans une phase de réflexion sur les projets qui seront à porter.

Sur le volet immobilier, une priorité sera donnée à la réhabilitation de bâtiments. Sur le volet équipement de recherche, certains investissements importants possibles ont déjà été identifiés comme la deuxième tranche de la plateforme CIRE, l'imagerie médicale liée au LABEX IRON, ou bien encore le CERTEM H2020.

Emmanuel Lesigne invite les membres du conseil scientifique à lui faire remonter leurs idées ou leurs propositions.

3. Examen des réponses à l'appel à projet « Colloques 2014 » du Conseil Scientifique – annexe 2

Le conseil scientifique a examiné 21 projets de colloques, pour une somme totale demandée de 48 000 €. L'ensemble de ces manifestations est labellisé par le conseil scientifique.

Une enveloppe de 35 000 € (30 000 € budget 2014 + 5 000 € report 2013) a été répartie entre 17 colloques. (cf. annexe n°2).

Les critères retenus pour évaluer ces projets sont notamment l'envergure nationale et internationale du colloque, son adéquation scientifique avec l'unité de recherche, la publication d'acte liée à cette manifestation, la clarté du budget proposé.

Emmanuel Lesigne souligne que certains colloques non financés par le conseil scientifique pourront obtenir un financement par le biais des collectivités locales. Une aide financière peut également émaner du service des



relations internationales pour les projets de colloque qui ont une dimension internationale et/ou en lien avec une des universités partenaires de l'établissement.



Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité sur la répartition des crédits consacrés aux colloques.

4. Indemnisation stages M2R – Année universitaire 2012-2013 – annexe 3

Sur le budget 2013, une somme de 20 000 € a été votée pour apporter un soutien aux unités de recherche qui accueillent et rétribuent des stagiaires en master 2 recherche. Il s'agit d'une compensation. Emmanuel Lesigne propose de répartir cette somme en tenant compte du nombre de mois de gratification versé à ces stagiaires de master 2 par ces unités sur leurs crédits récurrents. (cf. annexe n°3). Il distingue 3 catégories :

- Ceux ayant financés un nombre de mois inférieur à 10 percevraient une aide de 900 €
- Ceux ayant financés un nombre de mois supérieur à 10 mais inférieur à 20 percevraient une aide de 1 750 €
- Ceux ayant financés un nombre de mois supérieur à 20 percevraient une aide de 2 400 €

Les membres du conseil scientifique soulignent l'intérêt des stages dans la formation des étudiants et en même temps la difficulté et la cohérence de financer ces stages sur le budget des équipes.

Le conseil scientifique propose que le nouveau conseil académique de l'université discute sur la place de ces stages de recherche dans les cursus de formation et sur la prise en charge de leur coût.



Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité sur la répartition des crédits consacrés à l'indemnisation des stages M2R.

5. Répartition des décharges d'enseignement

En juin 2013, une réflexion sur l'octroi de décharges d'enseignement à des enseignants-chercheurs exerçant des fonctions qui n'ouvrent pas droit à décharge actuellement, avait été lancée au sein du conseil scientifique. Au niveau de l'établissement, il n'est pas envisageable aujourd'hui d'augmenter l'enveloppe globale consacrée aux décharges. Emmanuel Lesigne proposait alors de réduire le volume de la décharge proposé aux MCF nouvellement nommés. L'enveloppe ainsi dégagée permettrait d'accorder une décharge pour d'autres. Cependant la décharge des jeunes MCF a été votée en CA pour soutenir leur activité de recherche et leur activité pédagogique. Cette question relève donc du conseil académique et ne peut être traitée en séance du conseil scientifique.

6. Préparation du budget recherche 2014 – annexe 4 et annexe 5

Compte tenu de l'accélération du calendrier budgétaire, le conseil scientifique est appelé à voter le budget recherche 2014 dans son ensemble.

Le budget de la recherche proposé pour 2014 s'élève à 1 928 700 €. Dans un contexte contraint à des réductions de dépenses au niveau du fonctionnement, le budget de la recherche est peu affecté. La baisse de la dotation est en effet compensée par le passage au HT pour la recherche.

Emmanuel Lesigne souligne un taux de consommation des crédits ouverts en fonctionnement (hors masse salariale) souvent trop faible par rapport aux dépenses provisionnées. Ce taux devrait se situer autour des 90% au 31 décembre de l'année en cours. Aujourd'hui, il ne dépasse pas les 60%.

Emmanuel Lesigne présente ensuite deux tableaux sur la répartition des crédits, dans lesquels on n'observe pas de bouleversement majeur.

- Un tableau de répartition de l'ensemble du budget du conseil scientifique (cf. annexe n°4)
- Un tableau de répartition des moyens entre unités de recherche est proposé au conseil scientifique (cf. annexe 5)

Sur le premier tableau, on peut noter la reconduction de l'opération initiée l'année dernière à savoir le prélèvement d'un dixième de la somme attribuée aux unités de recherche pour mettre en place une part variable afin d'encourager le renforcement des actions à l'international appelée « Bonus Qualité International ».

A noter également la reconduction de l'appel à projets recherche commun aux universités de Poitiers et de Tours, avec un budget qui passe de 20 k€ à 35 k€.

Par ailleurs, le budget consacré aux animaleries passe de 35 k€ à 25 k€.



La proposition de répartition du budget 2014 reçoit un avis favorable du conseil scientifique.

Résultat du vote : 9 voix pour et 4 abstentions

7. Utilisation du Préciput ANR – annexe 6

Comme chaque année, les membres du conseil scientifique se prononcent sur l'utilisation des crédits du préciput ANR. Au titre de l'année 2012, le préciput s'élève à 213 060 €. Il est proposé d'affecter 35 205 € au paiement du salaire d'un ingénieur d'affaires de la cellule mutualisée de valorisation, de financer les plateaux techniques mutualisés à hauteur de 60 000 € et de reverser aux unités de recherche la somme de 117 855 € selon la répartition indiquée sur le tableau en annexe (cf. tableau n°6).



Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité sur la proposition d'utilisation du préciput.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.